
Mise à jour du Groupe de travail sur la sécurité publique (PSWG)

Séance 9 - Mise à jour du PSWG

Table des matières

Contexte	2
Problématiques	2
Proposition des dirigeants pour l'action du GAC au cours de l'ICANN70	3
Principaux documents de référence	4
Annexe 1 - Plan du travail du PSWG pour 2020-2021	5
Annexe 2 - Rapport d'étape sur le plan de travail du PSWG pour 2020-2021	5

Objectif de la séance

Le groupe de travail sur la sécurité publique (PSWG) du GAC fournira une mise à jour de son travail conformément à ses objectifs stratégiques visant à atténuer l'utilisation malveillante et la cybercriminalité liées au DNS, à préserver et à améliorer l'accès aux données d'enregistrement de noms de domaine (et leur exactitude) et à assurer des opérations efficaces du PSWG et des relations avec les parties prenantes.

Contexte

Les représentants des organismes d'application de la loi et les agences de protection des consommateurs du monde entier participent aux délibérations sur les politiques Internet à l'ICANN et à travers les Registres Internet régionaux (AfriNIC, APNIC, ARIN, LACNIC et RIPE NCC).

Alors qu'au départ les agences de sécurité publique à l'ICANN aient mis l'accent sur la nécessité d'obtenir des informations WHOIS ouvertes et exactes pour les enquêtes internationales sur l'application de la loi, elles ont très rapidement intégré la prévention et la réponse à l'exploitation des enregistrements de noms de domaine à des fins malveillantes ou criminelles ICANN (aussi connue comme « utilisation malveillante du DNS »).

Grâce à leur travail préliminaire avec le GAC et la communauté de l'ICANN, les agences de sécurité publique ont apporté des contributions importantes qui continuent à façonner les délibérations sur les politiques de l'ICANN et les obligations des parties contractantes à ce jour. Cette contribution comprend :

- **La reconnaissance des utilisations légitimes du WHOIS**, énumérées dans les [Principes du GAC concernant les services WHOIS des gTLD](#) du [Communiqué du GAC de Lisbonne](#) (28 mars 2007). Ces principes sont régulièrement évoqués par le GAC lorsqu'il fournit des commentaires (comme dans les [Commentaires récents du GAC](#) sur les recommandations de la révision du RDS-WHOIS2, datant du 23 décembre 2019) ou des avis au Conseil d'administration de l'ICANN (voir les fondements de l'avis contenu dans le [Communiqué du GAC de San Juan](#), 15 mars 2018) ;
- **Les recommandations de diligence raisonnable pour l'ICANN¹** qui ont été approuvées dans le [Communiqué du GAC de Bruxelles](#) (25 juin 2010) et ont finalement abouti [à des modifications contractuelles](#) dans le [Contrat d'accréditation de bureaux d'enregistrement de 2013 \(RAA\)](#) adopté par le Conseil d'administration de l'ICANN le 27 juin 2013 ; et
- **L'introduction des sauvegardes du GAC pour les nouveaux gTLD** dans le [Communiqué du GAC de Beijing](#) (11 avril 2013), qui a abouti à des dispositions spécifiques sur les engagements d'intérêt public dans [la spécification 11](#) du [Contrat de registre des nouveaux gTLD](#)

Dans le [Communiqué du GAC de Singapour](#) (11 février 2015), le GAC a accepté de créer un groupe de travail sur la sécurité publique et l'application de la loi. Lors de la réunion de l'ICANN à Buenos Aires, le GAC a approuvé [le mandat du Groupe de travail sur la sécurité publique \(PSWG\)](#) dont l'accent était mis sur « *les aspects des politiques et des procédures de l'ICANN qui impliquent la sécurité du public* »

Problématiques

Comme le reflète son [plan de travail actuel pour la période 2020-2021](#) approuvé par le GAC le 16 mars 2020, le PSWG cherche à :

¹Consultez les [Recommandations de diligence raisonnable en matière d'application de la loi](#) (oct. 2009)

- **Développer les capacités de lutte contre l'utilisation malveillante du DNS et d'atténuation de la cybercriminalité** (objectif stratégique n° 1), c'est-à-dire développer les capacités des communautés de l'ICANN et de l'application de la loi pour prévenir et atténuer les abus impliquant le DNS en tant que ressource clé
- **Préserver et améliorer l'efficacité des données d'enregistrement des noms de domaine** (objectif stratégique n° 2), c'est-à-dire assurer l'accessibilité continue et l'amélioration de l'exactitude de l'information des enregistrements de domaines qui soient conformes aux cadres réglementaires applicables en matière de protection de la vie privée

Proposition des dirigeants pour l'action du GAC au cours de l'ICANN70

1. **Révision de l'état et de l'avancement du plan de travail du PSWG** approuvé par le GAC le 16 mars 2020, tel que décrit dans l'annexe au présent document d'information.
2. Les membres du GAC doivent envisager d'encourager leurs agences de sécurité publique pertinentes (les organismes d'application de la loi pénale et civile ainsi que les agences de protection des consommateurs) à participer au travail du PSWG en partageant l'expérience opérationnelle, l'expertise et toutes les préoccupations politiques. Le groupe de travail s'appuie sur l'engagement continu de ses parties prenantes et recherche continuellement des bénévoles pour contribuer et jouer un rôle prépondérant pour piloter le travail du PSWG.

Principaux documents de référence

- [Plan de travail 2020- 2021 du PSWG](#) (16 mars 2020)

Informations complémentaires

- [ICANN70 - Document d'information du GAC sur l'utilisation malveillante du DNS](#)
- [ICANN70 - Document d'information du GAC sur le WHOIS et la de protection des données](#)

Gestion des documents

Réunion	ICANN70 Forum virtuel de la communauté, 22 au 25 mars 2021
Titre	Mise à jour du PSWG
Distribution	Membres du GAC (avant la réunion) et du public (après la réunion)
Date de distribution	Version 1 : 9 mars 2021

Annexe 1 - Plan du travail du PSWG pour 2020-2021

Annexe 2 - Rapport d'étape sur le plan de travail du PSWG pour 2020-2021